



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 75 (1975), p. 147-157

Jean-Pierre Corteggiani

Documents divers (VII-X) [avec 3 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

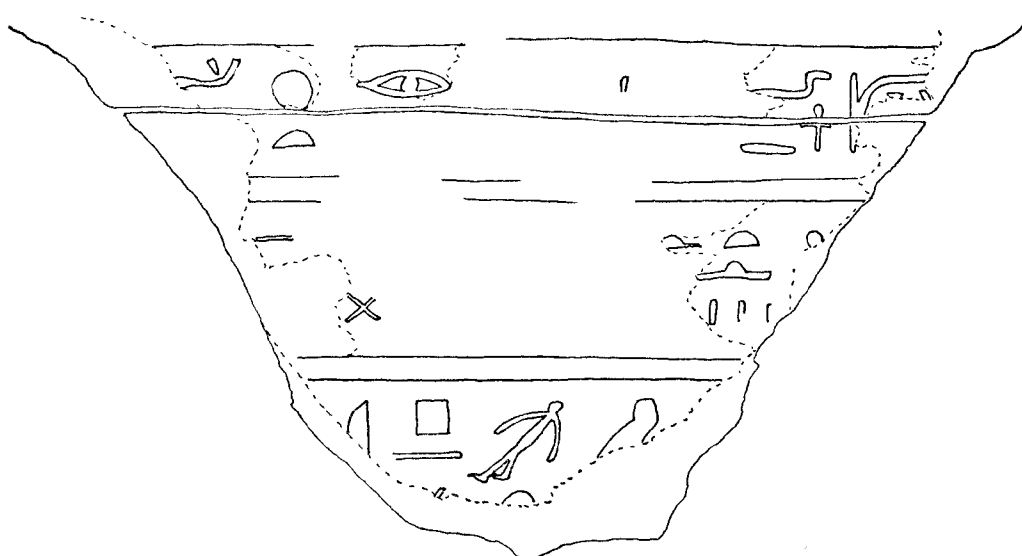
Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

Khonsou : \downarrow | [] | \circ | \downarrow | \uparrow | \square

« Paroles dites par Khonsou...⁽¹⁾ »

On ne peut que regretter l'état désespéré de ce qui reste du texte principal que portait le registre inférieur. Cependant sur les trois lignes fragmentaires conservées⁽²⁾, il est encore possible de lire :



LIGNE 1 :

Le trait de scie la partage en deux dans toute sa longueur et a particulièrement mutilé la pierre à l'emplacement du cartouche. Je serais cependant tenté de lire \downarrow | \circ d'après les traces subsistantes qu'une observation minutieuse de l'original permet de déceler⁽³⁾. Le roi aurait donc été désigné par son seul prénom

⁽¹⁾ L'épithète de Khonsou a complètement disparu.

⁽²⁾ Les lignes sont séparées entre elles par un trait large et profondément incisé.

⁽³⁾ En effet, les traces de signes conviennent mieux à la partie supérieure d'un \downarrow et d'un / qu'au \downarrow attendu dans le deuxième cartouche de Néchao.

et, de fait, dans l'espace réduit qui précède celui-ci, il n'y a pas de place pour une date et un autre cartouche ⁽¹⁾. Un début de texte tel que :



conviendrait parfaitement à l'espace disponible. Le reste de la ligne n'apporte aucun élément utilisable.

LIGNE 2 :

Compte tenu du formulaire habituel de ce genre de documents, il faut restituer devant *ḥt* une des phrases possibles exprimant l'acte de donation ⁽²⁾. Après l'indication du nombre d'aroures, la présence du signe × suggère la restitution du mot *sw³w* (*šbnw?*) ⁽³⁾, que l'on rencontre fréquemment à cet endroit pour introduire la localisation du terrain qui fait l'objet de la donation. On avait donc probablement un texte du type :



...« en ce jour, don d'un champ de X aroures qui est (situé) aux abords de... »

LIGNE 3 :

Les quelques signes encore lisibles ne permettent aucune restitution sûre; cependant, si le deuxième signe conservé représente bien, comme on le dirait, un homme tombant sur le dos, on a peut-être ici une graphie du mot *ḥ³yt* « tas de cadavres » qui peut être déterminé par le signe *ḥ³* ⁽⁴⁾, et que l'on

⁽¹⁾ Alors que les deux stèles jumelles du Louvre (E. 22036 et E. 26833) datées de l'An I du roi, portent sa titulature complète. Cf. Vandier, *Revue du Louvre*, 21^e année (1971), 97-98, fig. 6 et 7.

⁽²⁾ Voir à ce sujet Iversen, *Two Inscriptions*

concerning private donations to temples = *Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab. Historisk-filologiske Meddelelser* XXVII, 5 (1941), 13-14.

⁽³⁾ Cf. Iversen, *op. cit.*, 6, note 2.

⁽⁴⁾ Cf. *Wb.* III, 360, 1.

verrait volontiers dans le contexte d'une formule imprécative attendue sur une stèle de donation ⁽¹⁾. Si c'était le cas, celle qui nous occupe n'aurait alors compté que trois, ou au plus quatre lignes ⁽²⁾.

L'absence de données chronologiques et topographiques qui font habituellement l'intérêt des stèles de donation enlève beaucoup de valeur à ce document. Cependant il m'a semblé utile de l'ajouter à la série des stèles de donation appartenant au règne de Nécho II ⁽³⁾. D'autre part, le fait que la donation soit faite au bénéfice de la triade thébaine me semble important : on sait l'intérêt que Nécho porta, au moins au début de son règne, à Thèbes et à ses dieux ⁽⁴⁾, et l'on pourrait donc raisonnablement penser que notre document est un témoignage de cette politique du souverain saïte. Néanmoins, les autres stèles de donation de Nécho II provenant toutes du Delta — Bousiris, Behbeit el-Hagar et Tell el-Baqlia — il est peut-être tout aussi légitime de rattacher cette donation à la même zone géographique. Dans ce cas, notre stèle proviendrait alors très

⁽¹⁾ On peut imaginer qu'on menaçait celui qui aurait agi contre la stèle d'être précipité dans un « tas de cadavres », au lieu d'être promis à la flamme de Sekhmet ou à tout autre châtement. La formule de protection, qui le plus souvent vient en premier, aurait ici suivi la phrase imprécative et commencerait par : *p³ n[ty] i[wf]*...; pour un recueil des diverses formules imprécatives, voir Sottas, *La préservation de la propriété funéraire dans l'Ancienne Egypte*, 119-172.

⁽²⁾ Cela n'aurait rien de surprenant, vu la concision du protocole royal signalée plus haut.

⁽³⁾ A ma connaissance, elles sont à ce jour au nombre de six :

1) stèle Chicago OIC 19943; cf. Allen, *Egyptian Stelae in Field Museum of Natural History*, 59, n. 7.

2) stèle publiée par Bakry in *Studi Orientali e Classici* 19-20 (1970-71), 325-337.

3) stèle Louvre E 22036 (= Guimet C. 48);

cf. Moret, Musée Guimet, *Stèles, bas-reliefs et monuments divers*, 48 et pl. XLIII.

4) stèle Louvre E 26833 (ancienne coll. Michailidis); cf. Vandier, *Revue du Louvre*, 21^e année (1971), 97-98 et fig. 6.

5) stèle British Museum 1655; cf. Yoyotte, *MDIAK* 16 (1958), 420-421 et *B.M. Quarterly* IV (1929), 3.

6) stèle de la collection Dr. S. Mandel, New York (= ex-coll. Mrs. F. Bailey) publiée par A. Zivie dans *Hermopolis et le nome de l'Ibis*, I, Doc. 23, 87-96 (= *BdE* LXVI/1). Cf. particulièrement la note (c), p. 90.

Les numéros 1 et 2 de cette liste viennent du nome Bousirite; les numéros 3, 4 et 5 sont originaires d'Iséopolis du Sébennytique; le numéro 6 enfin, enregistre une donation faite à l'Ibiôn d'Hermopolis du nome de l'Ibis.

⁽⁴⁾ Voir Yoyotte, in *Dictionnaire de la Bible, Supplément*, VI, 368.

probablement de Tanis ⁽¹⁾ : les monuments y sont nombreux qui attestent le culte des divinités thébaines dans cette ville. Je n'en citerai que deux se rapprochant de notre stèle, l'un par sa nature, l'autre par sa date. Le premier est une stèle de donation d'un roi Chéchonq ⁽²⁾ à Mout de l'Acherou et à Khonsou l'Enfant, le second une clepsydre de Néchao ⁽³⁾ sur laquelle Amon et Néchao sont représentés face à face.

VIII. — UNE STÈLE THÉBAINE D'ÉPOQUE RAMESSIDE ⁽⁴⁾

(Pl. XXV).

C'est une stèle cintrée en calcaire. Relativement bien conservée ⁽⁵⁾, elle mesure 34,5 cm. de haut pour une largeur moyenne de 24 cm. et une épaisseur de 5,5 cm. environ. Les scènes qui la décorent se partagent entre deux registres d'égale importance. Les personnages et les textes courts qui les accompagnent ont été gravés sans relief d'un trait peu incisé.

Au registre supérieur la scène épouse la forme du cintre ⁽⁶⁾ : on y voit Ramsès II devant Amon et Mout. Le roi debout, est vêtu du long costume d'apparat et porte le *kheperesh*; il présente aux dieux thébains un vase à libation de sa main droite et un encensoir de sa main gauche. Il est désigné par ses seuls cartouches précédés d'aucun titre et suivis de l'épithète « *doué de vie comme Rê* » :



⁽¹⁾ Il n'est pas exclu cependant, que la stèle puisse venir de Sambehdet (l'actuel Tell el-Balamoun) où la triade thébaine au complet était adorée; voir à ce sujet Gardiner *JEA* 30 (1944), 43.

⁽²⁾ C'est une stèle fragmentaire dont seule la partie supérieure est conservée. Elle date, du règne de Âakheperrê Chechonq IV et provient des fouilles du Lac sacré; cf. Montet, *Le Lac sacré de Tanis*, 45, n° 26 et pl. V et XLVI.

⁽³⁾ Voir Montet, « Inscriptions de Basse Epoque trouvées à Tanis », in *Kêmi* VIII (1946), 35-39 et pl. I et II.

⁽⁴⁾ Collection particulière. Achetée dans le commerce d'art à Louqsor.

⁽⁵⁾ Elle est entière mais porte quelques traces de coups; certains détails sont presque effacés.

⁽⁶⁾ Un trait gravé à environ 1 cm. du bord de la stèle délimite une marge qui encadre la partie décorée.

Ensuite, et, fait notable ⁽¹⁾, précédant son fils, vient la reine $\left\downarrow \left(\overline{\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑} \text{𓆒}} \right)$ Ahmès-Nefertari, nommée sans autre précision. Vêtue de son costume habituel ⁽²⁾, elle tient le sceptre floral des reines et un signe ³*nh*.

Enfin, sous un disque solaire encadré d'uraeus, se trouve $\left\downarrow \left(\text{☉} \overline{\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑} \text{𓆒}} \right)$, désigné lui aussi par le cartouche de son seul prénom. Il tient un sceptre *hk³* et un signe ³*nh* et porte le *kheperesh* : il s'agit donc de la forme la plus rare des statues de culte du roi ⁽³⁾. Ce fait, et la particularité signalée plus haut font l'intérêt de notre stèle.

Quant au dédicant, il est difficile de l'identifier. Le nom Ânhotep, sans être rare, reste cependant peu fréquent dans la nécropole thébaine. Notons toutefois qu'il est particulièrement attesté à Deir el-Médina ⁽⁴⁾ qui fut, on le sait, le lieu de culte privilégié d'Aménophis I^{er} et de sa mère. C'est pourquoi je serais tenté de rapprocher ce personnage de l'officiant représenté dans la tombe n° 2 à Deir el-Médina ⁽⁵⁾, le seul à être expressément nommé dans la procession d'une statue d'Aménophis I^{er}, où figure aussi une statue de culte d'Amon ⁽⁶⁾. L'origine thébaine de notre stèle ne fait aucun doute et de ce qui précède, on peut inférer qu'elle provient très probablement de Deir el-Médina.

⁽¹⁾ Michel Gitton, que je remercie, m'a signalé les monuments sur lesquels, à sa connaissance, la reine précède son fils, à savoir :

1) Stèle Brooklyn Mus. L 68.10.2, cf. *Miscellanea Wilbouriana* I (1972), 55-56, fig. 21.

2) Stèle Caire JE 36718, cf. Legrain, *Répertoire*, n° 46.

3) Stèle Turin Cat. 1453 bis.

4) Tombe thébaine 153, cf. *PM* I, 262 [I. II].

5) Temple de Gournah, cf. *PM* II, 416 [89].

⁽²⁾ Pour Ahmès-Nefertari en général, voir la récente mise au point de M. Gitton in *Lexikon der Ägyptologie* I, 102-109.

⁽³⁾ Voir Černý, « Le culte d'Aménophis I^{er} chez les ouvriers de la nécropole thébaine »,

in *BIFAO* 27 (1927), 168.

⁽⁴⁾ Un fils et un petit-fils de Sennedjem et un frère de Nefer-Abou portent ce nom, cf. Černý, *Répertoire onomastique*, 3, 18, 22, 28, 32, 51, 52, etc...

⁽⁵⁾ Voir Černý, *BIFAO* 27 (1927), 189, fig. 14.

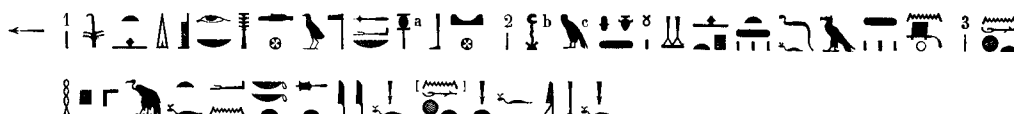
⁽⁶⁾ Ceci va dans le sens de notre document qui associe les cultes d'Amon et des souverains divinisés et où notre Ânhotep est présenté comme père divin d'Amon. Ce dernier titre, s'il est très rare à Deir el-Médineh, est cependant attesté, cf. Tosi-Roccati, *Stele e altre epigrafi di Deir el Medina*, 192 et 345 (N. 50225).


IX. — UNE STÈLE FUNÉRAIRE DU MOYEN EMPIRE
(Pl. XXVI, A).

Cette petite stèle rectangulaire ⁽¹⁾ en calcaire a été achetée au Caire. Bien conservée, elle porte encore quelques traces de couleur rouge soulignant certains détails et de couleur verte dans tous les signes de l'inscription.

Deux lignes de grands hiéroglyphes parfois curieux mais clairs, sont gravées au-dessus d'un registre unique où le défunt apparaît avec les membres de sa famille. Les signes et les personnages de cette partie inférieure de la stèle sont traités avec moins de soin que l'inscription liminaire : à droite, le propriétaire de la stèle, un certain Nakht dont nous ignorons même la fonction, est assis sur un siège à dossier bas. La main gauche ramenée sur la poitrine, il avance la main droite vers le dressoir chargé d'offrandes ⁽²⁾ qui se trouve devant lui. Debout derrière lui, sous une ligne de texte, cinq silhouettes rigides nous font connaître sa proche parenté.

TEXTE :



a) Le signe  présente des formes très variées au Moyen Empire. Voir par exemple sur les sarcophages CGC 28004, CGC 28006 et CGC 28008 (respectivement a, b, et c de la figure ci-contre).




a



b




c

Ici, il est pratiquement fait comme un signe , et cette forme se retrouve sur des

⁽¹⁾ En fait, elle n'est pas parfaitement rectangulaire. Largeur : 28,5 cm.; hauteur gauche : 18 cm.; hauteur droite : 17 cm.; épaisseur : 3,5 cm.


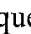
⁽²⁾ Ce sont des pains ronds, des laitues (?), une cuisse de bœuf, un pain rectangulaire et un autre de forme particulière sur lequel

P. Vernus a déjà attiré l'attention (cf. *RdE* 25, 230, am) car on le trouve sur plusieurs documents bien datés du début de la XII^e dynastie, ce qui par là-même date le nôtre. Ajouter à la liste de ceux-ci la stèle Berlin 26/66 publiée par Satzinger dans *MDIAK* 25 (1969), 121-130 et pl. III, b.

stèles de la même époque : cf. la stèle Toulouse 1181 (in Simpson, *The Terrace of the Great God at Abydos : the offering chapels of dynasties 12 and 13*, pl. 74) et les sarcophages CGC 28087 et 28091. b) la forme particulière de ce signe se retrouve aussi sur des documents contemporains. Cf. les stèles Louvre C 1, ligne 15 et C 12, ligne 7 (voir Simpson, *op. cit.*, pl. 14 et 80) et la stèle CGC 20009. c) une seule patte du  est gravée.

« Offrande que donne le roi à Osiris, maître de Bousiris, le dieu grand, maître d'Abydos : des milliers de pains, bière (a) albâtre et lin, des offrandes et des provisions pour l'im³h Nht, Hp, sa mère, 'nkkt, Hty, son frère, Nht, sa sœur, 'Iyb (b), son frère. »

(a) Noter l'absence de viande et de volaille dans les offrandes alimentaires.

(b) A l'inverse des autres noms de la stèle très souvent attestés au Moyen Empire, le PN n'enregistre pas la forme ; cependant, peut-être a-t-on ici une notation purement phonétique du nom  (PN I, 8, 12), qui, lui, est connu.

On remarquera la façon curieuse de préciser la parenté : en effet, s'il est possible de penser que le lien qui unit Nakht à la première des femmes qui le suivent n'est pas mentionné, la seconde étant sa mère, il est hors de doute que la parenté des trois derniers personnages est indiquée *après* leur nom⁽¹⁾ : cette particularité, qui n'est peut-être due qu'à une négligence du graveur⁽²⁾, n'est pas faite pour surprendre dans ce type de monument modeste qui fournit un nouveau témoignage, très certainement d'origine abydénienne, de l'attachement populaire à Osiris, au début de la XII^e dynastie.

X. — UNE NOUVELLE MENTION DE TÉÔS (Pl. XXVI, B).

Le hasard a voulu que peu après avoir signalé trois attestations inédites du nom de Téôs⁽³⁾, je trouve un nouveau « monument » de ce roi chez un marchand

⁽¹⁾ En fonction de quoi on serait tenté de faire de Hp la mère de Nakht, et de 'nkkt sa femme.

⁽²⁾ La stèle a peut-être été préparée à

l'avance, les noms étant gravés après coup entre des indications de parenté déjà indiquées.

⁽³⁾ Cf. BIFAO 73 (1973), 143-144.

du Caire. Il s'agit d'un bouchon de vase en calcaire ⁽¹⁾ qui devait fermer un petit pot à fard ou à onguent, à bord large et plat ⁽²⁾. Il est décoré d'une rosace à huit branches peinte à l'encre noire. Près du bord, entre deux de ces branches, est gravé :



On remarquera que l'épithète « Elu d'Onouris », rappelant l'origine sébennitique de la dynastie, est ici rattachée au prénom de Téoûs, alors que dans les autres documents hiéroglyphiques ⁽³⁾ on la trouve dans le cartouche entourant le nom.

⁽¹⁾ Il a 4,7 cm. de diamètre et 1,8 cm. dans sa plus grande épaisseur. Le renflement qui fermait le goulot du vase mesure 2,6 cm. de diamètre.

⁽²⁾ Pour ces vases d'un type très fréquent, cf. par exemple Vandier d'Abbadie, *Catalogue*

des objets de toilette égyptiens (Musée du Louvre), 75-91, voir aussi p. 137 pour des couvercles inscrits et décorés.

⁽³⁾ Sur les quatorze attestations de Téoûs maintenant connues, dix seulement sont hiéroglyphiques, cf. *BIFAO* 73 (1973), 143 n. 2.



Stèle de donation du règne de Nécho II.



Stèle thébaine d'époque ramesside.



A. — Stèle funéraire du Moyen Empire.



B. — Bouchon de vase au nom de Téôs.
(Agrandi un peu plus de deux fois).